



NOTES:

- LES MESURES PRESENTES SONT EN MM,
- AUX RACCORDEMENTS AU PAVAGE EXISTANT, UNE BANDE BITUMINEUSE DOIT ETRE MISE EN PLACE SUR LA PAROI VERTICALE SCIEE.
- UN BITUME D'ACCROCHAGE DOIT ETRE APPLIQUE SUR LA SURFACE ENTIERE DE PAVAGE DEVANT ETRE RECOUVERTE D'UNE NOUVELLE COUCHE D'ENROBE BITUMINEUX.
- EN TOUT POINT DE CONTACT ENTRE LA TRANCHEE PROJETEE ET EXISTANTE, UN CHEVAUCHEMENT MINIMAL DE 500mm EST EXIGE ENTRE LES MEMBRANES GEOTEXTILES PROJETEES ET EXISTANTES.
- LES LIGNES D'INFRASTRUCTURE, DE SOUS-FONDATION ET DE FONDATION DOIVENT ETRE NIVELEES DE MANIERE A DIRIGER L'EAU VERS LE COURS D'EAU (COURONNE DE RUE)
- LES MATERIAUX D'EXCAVATION REUTILISES EN REMBLAI DE TRANCHEE DOIVENT ETRE GEOTECHNIQUEMENT ACCEPTABLE, C'EST A DIRE, QU'ILS NE DOIVENT PAS ETRE CONSTITUES EN PARTIE DE MATIERE ORGANIQUE ET QU'ILS DOIVENT ETRE COMPACTABLES.
- CE DESSIN N'EST PAS FINAL, ET REQUIERT L'ACCORD DE L'INGENIEUR POUR EN FAIRE LA MISE EN OEUVRE.



TITRE:
DÉTAIL-TYPE
RÉFECTION DE TRANCHEE
DANS UNE CHAUSSÉE EXISTANTE

DESSINÉ PAR: M.B.	PRÉPARÉ PAR: A.P./D.B.	DATE: 1997-01-21
VÉRIFIÉ PAR: D. AUDET ing.	APPROUVÉ PAR: G. GERVAIS ing.	DERNIÈRE RÉVISION: 2020-11-09
DISCIPLINE: DTVO	NUMÉRO DU PLAN: 00002	ÉCHELLE: AUCUNE
		1/6

